



PROCES VERBAL

*Réunion Hygiène, Sécurité et conditions de travail du Comité Social et Économique
du jeudi 9 décembre à 14h00 à St Lô + Visio*

PRESENTS :

M. Pierrick MARTIN Directeur Général, Président du CSE par délégation de pouvoir.
Mme Stéphanie RIVET Directrice des Ressources Humaines

Membres Titulaires :

Mme Véronique BLIN
Mme Anne GLENAT
Mme Floriane ROUSSEL Remplaçante de Mme FOUIN

ABSENTS EXCUSES :

M. Didier MORISSET Président
Mme Chantal JEANNE Médecin du Travail
CARSAT Normandie Caen
Inspecteur du Travail
Mme Edwige AMIOT Membre titulaire
Mme Anne Marie FOUIN Membre titulaire

M. MARTIN ouvre la séance Santé Sécurité et Conditions de Travail à 14h00

I. Approbation et validation du procès-verbal de la réunion du CSE Hygiène et Sécurité du 4 octobre 2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres titulaires présents.

II. Analyse des accidents du travail de la période et maladie professionnelle

1. Accident du travail de la période

Un accident de travail avec arrêt de travail : une chute de plein pied sans obstacle.

III. Peut-on avoir un calendrier concernant l'information sur l'utilisation des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) pour chaque centre concerné ?

De nouveaux défibrillateurs ont été installés : à Valognes, Carentan et Coutances.

Le centre de Vire est équipé, celui de Flers sera équipé début 2022. (devis signé)

Un appel à volontariat parmi les IDEST sera lancé à partir de la mi-janvier 2022 afin de former les agents d'accueil dans les différents centres.

IV. Peut-on avoir un retour du groupe de travail concernant les trousse de secours des centres SISTM ?

C'est toujours en mode projet, quelques points restent à valider notamment la Conduite A Tenir par les médecins coordinateurs et l'achat de BAVU. (Ballon Autoremplisseur à Valve Unidirectionnelle).



Dr JEANNE a émis un accord de principe, cependant, elle s'interroge de l'intérêt d'avoir de l'adrénaline et de l'anapen comme noté dans le projet actuel (Quelle différence ?).

Stéphanie RIVET envoie ce jour le support aux membres du CSE pour information et consultation.

V. Questions diverses (tour de table)

1. Sur le site de Valognes nous avons une problématique avec l'artisan couvreur situé juste à côté de nos locaux. Plusieurs fois par an les employés brûlent des déchets juste en limite de leur propriété. Cela implique que nous recevons les fumées ainsi que les salariés venant en visite. Quelle pourrait être notre démarche afin de trouver une solution plus vertueuse pour l'environnement ? (la déchetterie se trouvant à 500 m...)

Un courrier sera envoyé par la direction à la mairie de Valognes pour signaler ce problème.

2. Sur le site de Granville : la place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite est difficile d'utilisation, la bordure du trottoir ne permet pas un déploiement aisé d'un fauteuil roulant (nous avons eu l'exemple ce matin) Peut-être faudrait-il aplanir la bordure trottoir ou bien repenser la localisation de l'emplacement +

La direction va s'intéresser à la problématique mais si les places sont aux normes, elles devront rester ainsi.

3. Sur le site de Coutances : les lignes des places de parking sont presque effacées donc très difficile à voir la nuit, peuvent-elles être repeintes ?

L'installation de poteaux réfléchissants est en cours de réflexion par la direction. Une réfection de la peinture sera faite aux beaux jours.

4. Les membres signalent des incohérences sur la fiche d'entreprise du service.

Mme RIVET dit qu'il en a été de même de la part de la direction et que cela a été remonté au Service de Santé au Travail du BTP. A ce jour, il n'y a eu aucun retour de leur part.

L'ordre du jour étant épuisé, le M. MARTIN clôture la séance à 14h30.

La prochaine réunion est fixée au 22 février 2021 à 13h30 à Saint Lô

A St Lô, le 9 décembre 2021

La secrétaire du CSE
Véronique BLIN